

N°709 - Vendredi 28 juin 2024

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

DIMANCHE 30 JUIN ET DIMANCHE 7 JUILLET

## ELECTIONS LEGISLATIVES 8H-18H

**Bureaux :**

- 1 - Astrolabe
- 2 - Centre Jacolot
- 3 - Pêcheuses Kerhorres
- 4 - Gymnase Jean Moulin
- 5 - Gymnase Kermadec - Alice Milliat
- 6 - Gymnase Kermadec - Alice Milliat
- 7 - MMA Germain Bournot
- 8 - Gymnase Jean Moulin
- 9 - Gymnase Jean Moulin
- 10 - Gymnase Jean Moulin
- 11 - Boulodrome Pierre Gouez

Détail en page 3

VENDREDI 5 JUILLET



Détail en page 3

LUNDI 1ER JUILLET

## INSCRIPTION DESTOK POUR LES DEBALLEURS (PARTICULIERS) SUR :

[WWW.LERELECQKERHUON.BZH](http://WWW.LERELECQKERHUON.BZH)

VENDREDI 19 JUILLET

## LES PIQUE-NIQUES KERHORRES LE PIQUE-NIQUE CHALOUPE



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.  
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.  
Pharmacie de garde : composer le 3237  
Dépannage ERDF- Electricité : 09.726.750.29  
Dépannage GRDF- Gaz : 0.800.47.33.33  
Éclairage public : service technique- 02.98.28.61.46  
le week-end, élu de service : 06.70.64.13.48  
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78  
MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :  
Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h- 20h. Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.  
Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48  
Liste des animaux recueillis : [www.brest.fr/vivre-ensemble-a-tous-ages/avoir-un-animal-en-ville/animal-trouve-ou-perdu](http://www.brest.fr/vivre-ensemble-a-tous-ages/avoir-un-animal-en-ville/animal-trouve-ou-perdu)



## VIE MUNICIPALE

### ETAT CIVIL - POPULATION

**DECES** : Olivier, François LE GALL

### VIE RELIGIEUSE

#### MESSE DU WEEK-END :

Samedi 29 : 18h à Gouesnou.

Dimanche 30 : 11h à l'Eglise.

### SOLIDARITES

#### PLAN CANICULE 2024 – INSCRIPTION

**SUR LE REGISTRE** : Dans le cadre du plan canicule 2024, les personnes âgées et handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place à cet effet par le CCAS.

Ce registre nominatif et confidentiel a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. A noter que les personnes ne doivent pas se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription au registre nominatif. CCAS : 02.98.28.44.96

### EMPLOI

Le Relecq  SERVICE EMPLOI

Ateliers numériques individuels:  
j'apprends à réaliser mes démarches en ligne

**Déclaration France Travail**

- 1 je réalise mon actualisation mensuelle
- 2 je déclare mon activité mensuelle
- 3 je transmets mon bulletin de salaire

tous les lundis de 14h à 17h sur RDV  
inscription : Service Emploi 02 98 28 61 44

### ENFANCE ET JEUNESSE

#### MENU DE LA SEMAINE :

**LUNDI 1** : Carottes rapées bio à l'orange ou pamplemousse / Filet de poisson meunière - courgettes sautées - pommes vapeur / Edam bio / Nectarine ou abricots

**MARDI 2**: Salade de tomates et maïs ou courgettes rapées dés de chèvre / Pizza végétarienne- salade verte bio / Yaourt aux fruits bio ou yaourt nature sucré bio

**MERCREDI 3** : Taboulé à la menthe / Emincé de veau- riz bio aux amandes / Brownies

**JEUDI 4** : Melon ou pastèque / Longe de porc rôti bio - haricots blancs bio / Tomme bio / Ananas au sirop ou cocktail de fruits au sirop

**VENDREDI 5** : Limonade ou jus de pommes / Salade de tomates cerises / Croustillant d'aiguillette de poulet- frites / Sundae vanille et caramel ou vanille et fraise

**DEMANDE DE POSTE MEJ** : La fiche d'inscription pour les demandes de poste est disponible sur le site internet de la ville.

**ALSH ÉTÉ 2024** : L'accueil de loisirs d'été ouvrira ses portes en journée complète à partir du lundi 8 juillet et jusqu'au vendredi 30 août. Dossier d'inscription à retirer à la MEJ ou sur le site WEB de la mairie. Cette fiche de réservation est à remplir obligatoirement. (Attention dates limites) Tarif en fonction du quotient familial

#### INSCRIPTION SERVICE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE - RENTRÉE

**2024/2025** : Les dossiers d'inscriptions aux services de restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'ALSH et/ou les TAP sont disponibles à la MEJ ou sur le site de la Mairie (retour des dossiers complets pour le 31 juillet).

Pensez aussi au portail famille, plus rapide, plus simple.

**Pièces à fournir** : Quotient Familial fourni par la CAF à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour (copie des vaccins si nouveaux vaccins et l'attestation de responsabilité civile).

Nous rappelons aux familles qu'il est impératif de retourner les dossiers complets avant la rentrée scolaire.

## MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

**ATOUT'ÂGE** : La médiathèque et le Centre Jacolot vous proposent un moment convivial autour des jeux d'été et jeux de société. Toutes les générations sont invitées ! Esplanade de la médiathèque. Mercredi 10 juillet à 14h. Tout public, accès libre.

**PARTIR EN LIVRE** : Des lectures, des jeux, des animations sportives pour les vacances d'été !

La médiathèque vous propose des rendez-vous à travers la commune pour profiter du soleil et passer de chouettes moments avec les copains.

Dans le cadre de Partir en livre, 10ème édition de la grande fête du livre pour la jeunesse, qui a cette année pour thème le sport. En partenariat avec le Service Sport et le Centre socio-culturel Jean Jacolot. Mercredi 17 juillet de 15h à 17h à la médiathèque. Tout public, accès libre.

Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h / 15h-19h

Jeudi : 10h-12h

Samedi : 10h-18h

Renseignements : 02.29.00.52.75.

[mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr)

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand- Le Relecq-Kerhuon

#### INSCRIPTION ÉCOLE JEAN MOULIN

**SEPTEMBRE 2024** : Pour procéder à l'inscription, il est impératif de respecter les étapes suivantes :

##### 1. Inscription auprès de la MEJ :

- Prévoir le livret de famille et un justificatif de domicile.

- Un certificat d'inscription

##### 2. Prise de contact avec l'école :

- copie des pages vaccinations du carnet de santé

- copie des pages parents et enfants du livret de famille.

Ecole Jean Moulin : 02.98.28.12.41

Ecole Jean Moulin  
maternelle  
N°11111



SCANNER LE QR CODE ET  
DECouvrez NOTRE ÉCOLE !

# VIE MUNICIPALE

**ÉTAT CIVIL** : Nous vous informons qu'il n'y aura pas de permanence d'état civil le lundi 1er et le lundi 7 juillet, sur la matinée. Nous vous remercions de votre compréhension.

**ELECTIONS LÉGISLATIVES** : Le premier tour des élections législatives se déroulera dimanche 30 juin de 8h à 18h. Pour plus de facilité, pensez à prendre votre carte d'électeur. Pour connaître votre bureau de vote, il est identifiable sur votre carte d'électeur ou rendez-vous sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou contactez la mairie au 02.98.28.14.18. Les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le 9 juin 2024 minuit. Les jeunes atteignant 18 ans jusqu'au 29 juin pourront voter. La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter, en revanche une pièce d'identité l'est.

**PROCURATION** : Vous avez la possibilité de faire une procuration sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) (vérification de l'identité obligatoire par la gendarmerie/commissariat) ou directement en gendarmerie/commissariat.

**SUMMER MIX PARTY** : Fêtons la fin du Brevet et le début de l'été dans le parc de la MEJ Julien Querré ! Au programme : Dj, animations, jeux, projection mapping, lots à gagner. Barbecue à disposition, apportez vos grillades ! Vendredi 5 juillet de 19h à 23h30.

## ENVIRONNEMENT

**TAILLE DES HAIES** : Les haies fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent l'érosion des sols.

Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes et plusieurs oiseaux, comme le rouge-gorge, qui y construisent leurs nids.

La nidification a débuté mi-mars.

Afin de ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), recommandent de ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

**ENTRAVES DES CHEMINEMENTS** : Il est demandé de faire plus attention aux déjections canines, aux véhicules mal garés ou aux poubelles qui empiètent de façon trop importante sur l'espace public et qui empêchent les poussettes, fauteuils ou piétons de passer.

**LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE** : La période de piégeage des reines est à présent terminée. Retirez vos pièges afin de ne pas capturer les insectes utiles à la biodiversité. Si vous découvrez un nid de frelons contactez la mairie au 02.98.28.61.46.

**COMPOSTAGE** : Brest métropole met en œuvre un projet ambitieux pour que tous les usagers disposent, à terme, d'une solution de proximité pour trier leurs déchets alimentaires. Plus d'informations sur le compostage individuel et collectif sur : [www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

## ARRÊTÉS

**DISPOSITIF DE TRAVERSÉE AÉRIENNE DE CHAUSSÉE** : Jusqu'au mercredi 30 juillet 2025, l'entreprise PERSONNIC est autorisée à mettre en place un dispositif de traversée aérienne de chaussée, rue Louis Lichou, pour le passage d'un câble électrique desservant le chantier des immeubles de l'impasse Eugène Berthou.

**LES DIMANCHES DE LA CORNICHE** : Dimanche 4 août de 10h à 19h30, la circulation de tous les véhicules sera interdite rue de la Corniche, depuis son intersection avec la rue Vincent Jézéquel à son intersection avec le boulevard Gambetta.

**TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ORANGE** : A compter du lundi 10 juin et jusqu'à achèvement des travaux (durée estimée du chantier : 15 jours), la circulation de tous les véhicules se fera sur chaussée rétrécie dans l'emprise des travaux au droit du 3 rue Yves Le Maout.

**RÉHABILITATION DES SOLS ET GESTION DES DÉBLAIS** : Jusqu'au vendredi 23 août, le stationnement de tous les véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux, sur l'ensemble des places de stationnement (zone de 80 m x 4 m), au droit du 1 boulevard Léopold Maissin.

**REMPLACEMENT DES POTEAUX TÉLÉPHONIQUES** : Depuis le 17 juin et durant 30 jours, la circulation de tous les véhicules se fera sur chaussée rétrécie dans l'emprise des travaux au droit du 15 rue d'Oradour sur Glane, du 28 rue Jean Jaurès et du 42 rue du Roch Du.

**POSE D'UN ÉCHAFFAUDAGE** : Jusqu'au 5 juillet, la circulation piétonne sera interdite au droit du 3 rue Lamartine. La circulation piétonne se fera sur le trottoir d'en face.

**DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE** : Du lundi 24 juin et pendant environ 30 jours, la circulation de tous les véhicules se fera sur chaussée rétrécie dans l'emprise des travaux venelle du Mendy.

**RÉFECTION DU ROND-POINT DE L'ÉGLISE** : A compter du lundi 24 juin et jusqu'à achèvement des travaux (durée estimée du chantier: 6 semaines), la circulation de tous les véhicules sera modifiée dans un premier temps du lundi 24 juin au vendredi 5 juillet, la circulation et le stationnement seront interdits entre le 3 bis rue Abbé Letty et le rond-point de l'Eglise. Une déviation sera mise en place par les rues Mermoz, Charcot, Abbé Letty et Keroumen.

**DÉMENAGEMENT** : Le vendredi 26 juillet, le stationnement de tous les véhicules sera interdit au droit de l'Eglise sur les deux premières places de stationnement gratuit à durée limitée.

## URBANISME

**DÉCLARATIONS PRÉALABLES** : La Gwisselière, 20 rue Mirabeau, Ouvertures / LE VEZU Benoît et Patricia, 170 rue Anatole Le Braz, Extension et ouvertures.

**PERMIS DE CONSTRUIRE** : GOASDOUE Loïc, 3 bis rue de Reims, Garage et clôture.

## PERMANENCES

**RELAIS PETITE ENFANCE** - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Bouger. Permanences téléphoniques : mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.

**SERVICE EMPLOI** en Mairie- 02.98.28.61.44 Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30- Mme Delanoë uniquement sur rendez-vous. Poste informatique disponible sur rendez-vous.

**ESPACE JEUNES** Kergaret - 02.98.28.01.92 Point Information Jeunesse : Du Lundi au Jeudi : 16h45 – 18h30, vendredi : 16h45 – 19h. Mercredi de 14h00 à 16h30 pour l'activité Pass'Age

**ARCHIPEL AIDE A DOMICILE** 11 bis rue Le Reun 02.98.28.33.88- Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après-midi sur RDV.

**CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE** (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30- 17h. Urgence : 02.29.61.29.29.

**LES PAPILLONS BLANCS** - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. [accueil@papillonsblancs29.fr](mailto:accueil@papillonsblancs29.fr) [www.papillonsblancs29.fr](http://www.papillonsblancs29.fr)

**CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE** Le Télégramme : [relecqtelegramme@gmail.com](mailto:relecqtelegramme@gmail.com) Ouest France : [pierreyvesgueguen1978@gmail.com](mailto:pierreyvesgueguen1978@gmail.com)

**AMIANTE-AIDE AUX VICTIMES** : ADDEVA - 6 rue traverse à Brest - 02.98.46.91.51 - [adeva29@orange.fr](mailto:adeva29@orange.fr)

**TRANSPORTS POUR VOS DÉPLACEMENTS SUR LA COMMUNE** : - Trottik (minibus communal pour les PMR et personnes âgées) : 02.98.28.44.96 - BIBUS vous amène au marché : 08.11.36.15.15

## NOUS CONTACTER

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi mercredi et vendredi :	
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.	
Mardi et jeudi :	
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00.	
Samedi : de 9h à 12h (Etat civil uniquement)	
Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

# VIE ASSOCIATIVE

## CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT

64 rue Vincent Jézéquel 02.98.28.05.49  
accueil.jacolot@gmail.com

### TOUTE L'ANNÉE À JACOLOT :

Nous recherchons des bénévoles pour faire vivre le centre, n'hésitez pas à nous transmettre votre motivation.

### NOUS RECRUTONS AU LONGE CÔTE :

Nous mettons en relation plusieurs personnes qui ne souhaitent pas aller à l'eau seules. Rejoignez le groupe !

### REPRÉSENTATIONS THÉÂTRE EN-

FANTS ET ADOS : Restitution des groupes de théâtre du centre  
La tête noire ; Arlequin valet de deux maîtres.

Vendredi 28 juin à partir de 20h00, gratuit.

### EXPOSITION DES ATELIERS ARTIS-

TIQUES DU CENTRE : A partir du 10 juillet. Valorisation des ateliers enfants, ados et adultes : peinture, dessin, etc...

### SORTIE FOND EDOUARD ET HELENE

LECLERC : Départ le vendredi 5 juillet, à 10h00 du Centre Jacolot – retour 13h00. Tarifs réduit, sur inscription.

### SOIREE KARAOKE:

Une soirée pour le plaisir de chanter, ensemble ou en solo.

Le vendredi 5 juillet de 20h à 22h00.

Gratuit, sur inscription.

### COMPTAGE DES NIDS D'HIRON-

DELLES ET DE MARTINETS : La LPO Pays de Brest organise cette année un premier comptage des nids d'hirondelles et de martinets sur la commune du Relecq-Kerhuon. Vous pouvez être acteur de cette opération qui vise à connaître les lieux de nidification des espèces présentes sur la commune et à compter le nombre de nids et d'individus, par espèce, qui s'installent pour s'y reproduire. Pour mener à bien cette opération, il est essentiel de pouvoir recenser les lieux où nidifient les martinets que l'on voit et entend tout l'été dans divers lieux de la commune, les nids d'hirondelles de fenêtres et ceux d'hirondelles rustiques.

Nous savons que près de l'Anse, une petite colonie a élu domicile depuis plusieurs années, il s'agit d'hirondelles de fenêtre. Le 29 juin, une déambulation sera organisée à 10h pour repérer les nids. Le Rendez vous est fixé à 10h au parking de l'Anse. Contact : 06 75 24 42 04 pour apporter les informations attendues par la LPO Pays de Brest.

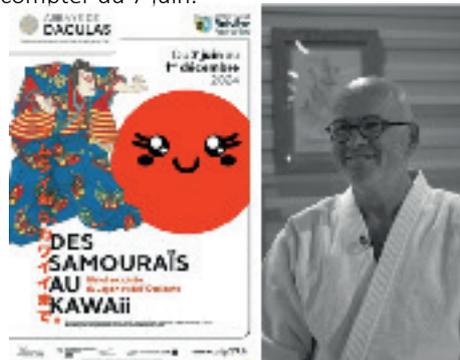
**L'ÎLE AUX ENFANTS :** La prochaine assemblée générale aura lieu vendredi 28 juin à 20h au centre social Jacolot.

**AÏKIDO :** Portes ouvertes : Nous vous proposons de tester gratuitement l'Aïkido aux horaires de cours ados/adultes jusqu'au 2 juillet : Lundi : 12h30-13h30 / Mardi : 18h-19h45 et 19h45-21h (armes) / Jeudi : 19h-20h45.

Cours enfants (8-11 ans) : mardi 17h-18h

Renseignements au 06 15 40 27 62 / shunfukanlrk@gmail.com / shunfukan.org

Découvrez le témoignage de Bruno Le Maître, enseignant principal et 3ème DAN d'Aïkido lors de l'exposition «Des Samourais du Kawai» à l'Abbaye de Daoulas à compter du 7 juin.



### **CYCLISME AVEC LE GCK :**

Dimanche 30: Départ à 8h15.

Groupe 1 : Circuit 109,87 kms.

Groupe 2 : Circuit 59,74 kms.

### **PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE SPORTIVE 2024/2025:**

Jusqu'au 27 juin 2024, Kerhuon Sport Détente vous propose deux séances d'essai gratuites sur l'ensemble des cours dispensés dans la salle multiactivités du gymnase Alice Milliat:

Pilates: lundi 11h/12h et vendredi 10h30/11h30

Training fit: lundi 17h30/18h30 - 18h30/19h30 et vendredi 18h15/19h15

Renforcement musculaire: lundi 19h35/20h35 et mercredi 18h15/19h15

Stretching: mardi 17h/18h et 18h/19h

Gymnastique d'entretien: mercredi 17h/18h

Step: mercredi 19h30/20h30

kerhuonsportdetente@gmail.com

**STAGES D'ÉTÉ 2024 :** En association, le Tennis Club Relecquois et Sport Nautik Relecq-Kerhuon, proposent à nouveau deux stages tennis / paddle, voile pour cet été 2024.

Ce sont des stages d'une semaine: voile le matin au SNRK, pique-nique le midi au SNRK et tennis au TCR l'après midi.

De 10 à 18 ans, et de 10h00 à 16h00 sur 5 jours.

Renseignements:

TCR: 06 60 90 4444

SNRK: 09 81 80 84 66



**COLLECTE ALIMENTAIRE :** La collecte réalisée à la Biocoop les 14 et 15 juin dernier a permis de collecter 316,40 kilos de produits.

Le montant de la marge bénéficiaire reversée par la Biocoop au CCAS est de 466,07€ (2023: 329,69€).

La collecte s'est parfaitement déroulée, et les produits collectés seront intégralement distribués par le CCAS aux ménages en situation de précarité de la commune.

